

2016-02-16

2015-6668

**PRO®**  
**HIGH TEST**  
**INSECT SPRAY**  
**SOLUTION**

Insecticide à usages multiples conçu pour  
les établissements commerciaux et agricoles.

INSECTICIDE

COMMERCIAL

N° D'HOMOLOGATION 1268 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : pyréthrine 0,166 %  
butoxide de pipéronyle 1,330 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 10 L

Premier Tech Brighton Ltd.  
1 avenue Premier  
Riviere-du-Loup QC G5C 6C1

## **MODE D'EMPLOI :**

**UTILISATION AGRICOLE :** L'insecticide en aérosol ultra-efficace élimine les mouches faciales, mouches des cornes, mouches piquantes des étables, mouches domestiques, moustiques, moucheron, charançons, papillons nocturnes, puces et araignées.

Cette solution est une formule à double fin conçue pour être utilisée comme insecticide en aérosol pour protéger les vaches laitières et les boeufs de boucherie, la volaille, les porcs et les chevaux contre les piqûres de mouches. Elle est aussi très efficace pour la vaporisation de l'air ambiant et extermine rapidement les mouches domestiques et autres mouches qui envahissent les étables, poulaillers, salles de traite, laiteries, mangeoires, porcheries et autres bâtiments agricoles.

**POUR LA VAPORISATION DU BÉTAIL :** Vaporiser une couche légère du produit. Utiliser uniquement une quantité suffisante pour mouiller le bout du poil sans mouiller la peau.

Vaporiser à une distance d'au moins 1 m. 25 à 50 mL suffisent pour traiter une vache ou un cheval adulte. Traiter au moins 20 minutes avant de traire les vaches laitières. Éviter d'appliquer le produit sur les trayons des vaches laitières. Laver le pis avant de traire les vaches. Ne pas couvrir les chevaux après le traitement. Vaporiser le dos, les côtés et le ventre des porcs, où les mouches se rassemblent. Répéter quotidiennement ou au besoin pour procurer au bétail une protection continue. Éviter de mouiller la peau. Ne pas utiliser plus d'une fois par jour. Éviter de contaminer les mangeoires ou les abreuvoirs. Ne pas vaporiser sur le lait ou l'outillage de traite. Éviter de vaporiser les yeux ou la bouche des animaux.

**POUR LA VAPORISATION DE L'AIR AMBIANT :** Peut être utilisé dans les vaporisateurs manuels, les pulvérisateurs ou les pulvérisateurs thermiques. Élimine les mouches, les moustiques et les moucheron. Fermer toutes les fenêtres et portes durant la vaporisation et les garder fermées pendant 10-15 minutes après la vaporisation. Faire sortir tous les animaux du bâtiment au moment de la vaporisation. Diriger le jet vers les plafonds et les coins jusqu'à ce que l'endroit soit rempli d'une vapeur légère. 300 mL de solution suffisent pour couvrir convenablement 100 mètres cubes. Vous assurer de bien aérer les pièces fermées une fois qu'elles ont été traitées. Aérer le bâtiment pendant 1 heure avant d'y faire entrer les animaux à nouveau. Éviter de contaminer les mangeoires et les abreuvoirs. Éviter de vaporiser le lait ou l'outillage de traite. Balayer les insectes morts. Pulvériser seulement lorsque la température est inférieure à 32 °C.

**UTILISATIONS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES :** L'insecticide PRO® High Test Insect Spray est utilisé pour l'élimination des blattes (coquerelles), l'épisme argenté, papillons nocturnes, mouches, puces, moustiques, araignées et insectes des grains dans les usines de préparation de produits alimentaires.

**MODE D'EMPLOI POUR LES RESTAURANTS, LES USINES DE PRÉPARATION DE S ALIMENTS ET LES BARS :** Appliquer uniquement au moment où l'usine ou le restaurant est fermé. Cette solution prête à utiliser devra être appliquée à chaque jour dans les endroits infestés par les insectes. Vous assurer de vaporiser la surface en entier, surtout les fissures et les crevasses où les insectes ou la vermine ont tendance à se cacher et à faire leur nid. Vaporiser le dessous de tout l'équipement de fabrication et toute surface où les insecticides à effet résiduel ne peuvent pas être utilisés en raison de la proximité de la nourriture ou de l'équipement de préparation des aliments. Il est important d'effectuer cette marche à suivre comme mesure de précaution ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune trace d'insectes. Une fois que l'infestation est sous contrôle, diminuer la fréquence des traitements (c.à.d., une fois par semaine).

**VAPORISATION DE L' AIR AMBIANT POUR LES INSECTES VOLANTS :** Pour faire sortir les insectes des fissures et des crevasses, utiliser un pulvérisateur mécanique ou un appareil de vaporisation. 300 mL de la solution suffisent pour bien couvrir 100 mètres cubes. Bien aérer l'édifice avant de permettre aux personnes de l'occuper à nouveau. Si l'édifice en entier doit être pulvérisé ou vaporisé, tout le personnel, à l'exception de l'opérateur de l'appareil, doit être évacué des lieux. Les systèmes d'aération doivent être fermés. Tous les interrupteurs actionnant tout équipement électrique qui pourrait fonctionner au cours du traitement devraient être mis au point d'arrêt. Tous les feux, flammes et lampes témoin ou toute autre source d'allumage devraient être éteints et mis au point d'arrêt.

**PRÉCAUTIONS : GARDE R HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Porter un masque ou respirateur au moment d'appliquer ce produit. Porter des vêtements de protection. Nocif si avalé, aspiré ou absorbé par la peau. Vous laver à fond au savon et à l'eau après avoir manipulé le produit ou avant de manger ou de fumer. Éviter de contaminer la nourriture, pour les humains et les animaux et les approvisionnements d'eau. Couvrir ou enlever la nourriture, les produits et l'équipement avant d'appliquer ce produit. Toute surface traitée venant en contact avec les aliments pour les humains ou les animaux, devrait être lavée et rincée à fond à l'eau potable une fois que la vaporisation est terminée et avant d'être utilisée à nouveau. Protéger le lait et les ustensiles de traite contre la vaporisation. Ne pas entreposer ou pulvériser à proximité de la flamme nue. Ne pas utiliser dans des endroits où des équipements ou fournitures d'apiculture sont entreposés. Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. **UTILISATION DANS LES USINES DE VIANDE :** Appliquer le produit uniquement lorsque l'usine est fermée. Aucun produit de la viande, aucun ingrédient ni aucun produit exposé ne doivent être laissés dans la pièce. Couvrir l'équipement de manipulation des aliments. Toutes surfaces traitées venant en contact avec les produits de la viande devrait être lavée et rincée à fond à l'eau potable une fois que la vaporisation est terminée et avant d'être utilisée à nouveau pour la transformation de la viande.

**PREMIERS SOINS : En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient des distillats de pétrole.

**ÉLIMINATION :** Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )